

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON
Un an . . . 8 fr.
Six mois . 4 fr.

LES ANNONCES
se traitent de gré à gré.



POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS
Un an . . . 10 fr.
Six mois . 5 fr.

ETRANGER

Un an . . . 12 fr.

AVIS

L'engorgement des annonces de fin d'année, nous met dans la nécessité d'empêcher exceptionnellement sur la troisième page du journal. Mais afin qu'il ne résulte de cet empêchement aucun désavantage pour nos lecteurs, tous nos articles ont été composés en caractères plus fins et plus serrés qu'à l'ordinaire. De plus, nous avons supprimé les vignettes; de cette façon, notre numéro d'aujourd'hui, malgré l'usurpation accidentelle des annonces, contient au moins la même quantité de matières que les autres, et nous espérons avoir concilié ainsi l'intérêt des annonceurs et l'intérêt des lecteurs.

MOTS DE LA FIN... DE L'ANNÉE

(Air à refaire.)

Boniment

Collecteurs de la Mascarade
Supposez-vous à la parade,
D'une foraine exhibition,
Je vais vous faire, la description
En vers libres assaisonnée,
Des faits et gens, qui, cette année,
Ont, avec ou sans intention,
Sur eux concentré l'attention;

Et allez donc, sonnez trompettes!
Et allez donc, sonnez clairons! bis.

Le mell-melo parlementaire.

Ton corps législatif, ô France,
N'était depuis mainte séance,
Qu'un corps en décomposition;
Voulant sauver la position,
La pouvoir, on doit le comprendre,
Ne savait trop quel parti prendre
En voyant au palais Bourbon
Tant de partis; prit-il le bon?

Et allez donc, arrrchez, droite, gauche!
Et allez donc, Fr Français, arrrchez! bis.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

SÉNAT.

Pendant que nos honorables établissent au Palais-Bourbon une succursale de la halle aux poissons, les vénérables gardiens de notre constitution se livrent au Palais du Luxembourg à leurs petits papotages séniles.

Les séances du sénat étant devenues publiques, par la grâce du sénatus-consulte, il nous est permis de donner à nos lecteurs le compte-rendu des travaux de ces vieillards; — mais afin de ne pas encombrer le journal, nous allons, comme la semaine dernière pour le Corps Législatif, résumer en une seule séance ce compte-rendu non moins analytique que parallèle ou perpendiculaire.

Le président Rouher dans son cabinet. — Il est deux heures passées. — Huissier, allez voir si ces messieurs sont arrivés.

L'huissier. — M. le Président, il n'y a encore qu'un membre dans son fauteuil.

Le président Rouher. — Alors il est impossible d'entamer une discussion. — Attendons. — Deux heures et quart. — Huissier, allez voir...

L'huissier. — Toujours qu'un membre, M. le Président.

Le président Rouher. — Probablement quelque paralytique qui n'aura pas pu hier se lever de sa stalle. — Deux heures et demie. — Huissier, allez...

L'huissier. — M. le Président, deux membres!

et un troisième qui entre.

Le président. — A la bonne heure. — Pourtant trois membres, ce n'est pas suffisant, surtout s'il y en a un de paralytique...

L'huissier. — M. le Président, une fournée de membres, six à la fois... on dit qu'ils font queue.

Le président. — Six et trois font neuf. — Nous pourrions bientôt commencer. — Trois heures moins un quart. — Huissier...

La grève des calicots.

En grève on vit les commis s' mettre,
Et même en main, dire à leur maître,
Où, pour mieux dire, à leurs patrons:
La guerre nous vous déclarons:
O belle aune, sous ton auspice,
Nous nous plaçons, sois nous propice
Lorsque nous nous mesurerons
Avec ces patentés larrons!

Et allez donc, aunez la toile!
Et allez donc aunez l' coton! bis.

Le mandat impératif.

Un jour l'auteur de la lanterne
Consentit, cela me consterne,
A n'être, plein de soumission,
Qu'un appareil de transmission;
Depuis lors à la chambre il erre
Ce député commissionnaire,
Mais, ironie et dérision!
Il n'est d'aucune commission!

Et allez donc, vive Budaille!
Et allez donc, viv' Peyroulon! bis.

Le percement de l'Isthme.

Lesseps plein de patriotisme
Illustrant sa patrie, ôte l'isthme,
Qui gênait la navigation;
Sur cette grande opération
Tu le vis méditer, année,
Et la mer méditerranéenne
Vient, enfin, de faire jonction,
Avec la mer d' l'opposition (1).

Et allez donc, cinglez frégates!
Et allez donc, voguez trois-ponts! bis.

Pater Raspailias.

Je vous présente l'Homme-au Camphre
Que l'on ne peut regarder qu'en fre-
Donnant, malgré soi, la chanson:

(1) J'ai nommé la mer Rouge.

L'huissier. — M. le Président, quatre autres membres viennent de rentrer à l'instant.

Le président. — Quatre et neuf font treize; — mauvais nombre; il pourrait en mourir un pendant la séance. — Trois heures, mais ventre-plomb, il serait temps de commencer. — Voyons, huissier, ne vois-tu rien venir?

L'huissier. — M. le Président, j'aperçois M. Nélaton qui poudroie et M. de Maupas qui verdoie....

Le président. — Enfin, quinze, ce n'est pas beaucoup, mais pour ce que nous avons à faire.... Quel embêtement que ce Sénat! allons, il faut se résigner. — Huissier, annoncez le Président.

L'huissier d'une voix claire. — M. le Président du Sénat.

Les quelques membres se lèvent difficilement, à l'exception du paralytique qui demeure vissé à sa stalle.

Le président Rouher. — La séance est ouverte sur le rapport et la discussion des pétitions adressées au Sénat.

M. Ségur-d'Aguessau. — Je demande la parole.

Le président Rouher. — La parole est à M. Ségur-d'Aguessau.

M. Ségur-d'Aguessau. — Messieurs, le sieur Christophe-Napoléon Micou, ancien commissaire de police, adresse une pétition au Sénat pour demander qu'à l'avenir on ne laisse plus sortir aucun journaliste dans les rues, sans l'avoir préalablement garni d'une muselière et d'un collier de force.

Tout en rendant hommage au patriotisme qui a dicté la pétition de l'honorable citoyen Micou, dont je partage absolument les idées au point de vue des journalistes, — je pense que l'achat de toutes ces muselières et de tous ces colliers de force pourrait constituer une charge un peu lourde pour les finances de l'Etat; aussi quelque pratique que soit le moyen du sieur Micou, je propose simplement que le Sénat émette un vœu pour que les tribunaux redoublent de rigueur à l'endroit de ces vils folliculaires — qui, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire déjà, — sont constamment dans un déplorable état d'ivresse.

Ah verse encor, vieil échanton!
Si sa liqueur est sans rivale
Par contre, avec peine on avale
Son indigeste explication
De la grande liquidation.

Et allez donc, tout est jésuite!
Et allez donc, tout est espion! bis.

Le groupe Carpeaux.

Or ça, quel est là basce groupe
Autour duquel chacun s'attroupe?
Serait-ce, fort peu pudibonds,
Les clodoches faisant leurs bonds?
Non, c'est, rougissez, ô déesses,
Terpsychore avec ses prêtresses
En train d' pincer un rigodon
Bien digne à coup sur du rioton!

Et allez donc, croupes et torses!
Et allez donc, viv' les Teutons! bis.

La tache d'encre.

Trouvant Terpsychore trop nue
Un soir une main inconnue,
La couvrit... d'humiliation.
Mais Carpeaux plein d'indignation
S'écria: c'est une infamie
Et quelque cabale ennemie
Tâche, par cet noir action,
D'entacher ma réputation!

Et allez donc, tam-tam, réclame!
Et allez donc, le maillochon! bis.

Le projet de loi Rochefort-Raspail.

La Montagne un jour, par la bouche
Du médecin Raspail, accouche,
D'un ra... dotage. Ah damnation!
On lui passe condamnation;
Et, sitôt né, le fœtus crève,
S'il vécut ce que dure un rêve,
C'est qu'il était, tris! condition!
De mauvaise constitution.

Et allez donc, les utopies!
Et allez donc, divagations! bis.

M. Goulhot St-Germain. — C'est cela.

Le président Rouher. — Je propose l'ordre du jour sur la pétition du sieur Micou.

L'ordre du jour est adopté.

Le président Rouher. — La parole est à M. Nélaton.

M. Nélaton. — Le citoyen Alexandre Mortaurat a adressé une pétition au Sénat dans laquelle il demande la suppression des médecins et des chirurgiens (sourires chez l'huissier), par la raison que ces messieurs sont plus nuisibles qu'utiles à l'humanité, et qu'ils constituent une dépense considérable pour les malades. (Signes d'assentiment chez le paralytique.)

Sans approfondir complètement la question, messieurs, je crois qu'il n'y a pas lieu d'accueillir la pétition du citoyen Mortaurat, attendu que si les médecins et les chirurgiens étaient supprimés, je n'aurais pas le plaisir de siéger au milieu de vous. (Murmures d'approbation.)

Le président Rouher. — Je propose l'ordre du jour sur la pétition du citoyen Alexandre Mortaurat.

L'ordre du jour est adopté.

Le président Rouher à travers un baillement. — La parole est à M. Duruy.

M. Duruy. — Messieurs...

Le président Rouher. — Pardon! — Huissier, quel est ce bruit qu'on vient d'entendre?

L'huissier. — M. le Président, c'est un membre qui ronfle.

Le président. — Très-bien, ne le dérangez pas; veuillez continuer, M. Duruy.

M. Duruy. — Messieurs, M^{lle} Maigresèche, ancienne institutrice, jouissant d'une pension de retraite, liquidée à un franc quatre-vingt-cinq centimes, a adressé une pétition au Sénat pour solliciter quelques améliorations dans le sort des instituteurs et des institutrices. — Elle prétend que malgré les plus strictes économies, il est impossible de vivre avec trente-sept sous par an. (Plusieurs voix: allons donc!)

Je reconnais sans peine, Messieurs, que le sort des instituteurs et des institutrices a besoin d'être amélioré, mais comme cette amélioration exigerait

Le discours de l'empereur.

« Il paraît, ô nation française,
Si je m'en rapporte aux cent-seize,
Que ton mot d'ordre aux élections!
Fut: l'ordre et l'émancipation;
Sache donc, qu'avec La Roquette,
Pour faire droit à ta requête,
D' l'affranchir nous nous occupons,
Et quant à l'ordre j'en réponds! »

Et allez donc les casse-têtes!
Et allez donc, les escadrons! bis.

Le grand Gagne (1).

Je sens le rire qui me gagne,
Ah parbleu, voici monsieur Gagne
Qui s'étant fait, (pends toi, Troyon!)
Un archi-levier d'un crayon,
S'exclame, nouvel archimède:
Faut que ce levier-archi m'aide
A démolir le palais Bourbon,
Par Bourbeau! nous nous embourbons!

Et allez donc Gagne à Bicêtre!
Et allez donc à Charenton! bis.

Les couleuvres de Veuillot.

Qu'entends-je siffler sur les dalles
Des boulevards, sont-ce les balles
De l'armée en évolution?
Sommes-nous en révolution?
Non; ce sont les viles couleuvres
De Veuillot, qui sifflent les œuvres
Des Taine, des Sand, des Proudhon
Et d' celui que sculpta Houdon.

Et allez donc, sifflez vipères!
Et allez donc, bavez scorpions! bis.

Ah! quel nez! Ah! quel nez!

Est-ce la peur ou la famine
Qui, l'ex-ministre d'Etat mine?
Si le successeur de Troplong
A, comm' d'ici là, le nez long,

(1) Ainsi nommé pour qu'on ne puisse le confondre avec les gagne-petits.

peut-être la suppression d'une partie de nos traitements, vous comprenez que je n'insiste pas. (Signes marqués d'approbation.)

C'est pourquoi j'estime que les instituteurs et les institutrices devront suppléer eux-mêmes à l'insuffisance de leurs appointements, en se nourrissant de fortes études. (Très-bien.)

Le président Rouher. — Je propose l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté.

Le président. — La parole est à... — Huissier, quel est ce nouveau bruit?

L'huissier. — Trois autres membres qui...

Le président. — ...Ronflent, n'est-ce pas? très-bien. — La parole est au général de Goyon.

M. de Goyon, d'une voix de trompette. — Messieurs...

Le président. — Plus bas, général, plus bas.

M. de Goyon. — Pourquoi ça, mon président?

Le président Rouher. — Vous allez réveiller vos collègues qui dorment.

Le général de Goyon en sourdine. — Le citoyen Moustachenbrosse, ex sous officier, actuellement gérant d'un bureau de tabac, adresse une pétition au Sénat pour demander que les boutons d'uniforme...

L'huissier. — Monsieur le Président, en voilà huit à présent.

Le président Rouher. — Ne les interrompez pas.

Le général de Goyon, de plus en plus bas. — Soient remplacés par des brandebourgs en...

L'huissier. — M. le Président, je crois que tous les membres dorment.

Le président Rouher. — M. de Goyon personne ne vous entend. — Nous allons clore la séance.

L'huissier. — Faut-il les réveiller pour sortir?

Le président Rouher. — Du tout, du tout; laissez-les; s'ils peuvent dormir jusqu'à demain, ça leur évitera la peine de revenir.

Combien coûte le Sénat, s'il vous plaît?

Multipliez 150 par 30,000, — ajoutez 100,000 au produit, et vous obtenez: QUATRE MILLIONS SIX CENT MILLE FRANCS PAR AN!

L. LECLAIR.

C'est qu'il songe, ô désespérance
Que pour nous gouverner, en France,
Jamais plus nous ne souffrirons
Ni les Négous, ni les Nérans !
Et allez donc, plus d'arbitraire !
Et allez donc, plus d'oppression ! bis.

Troppmanipulation.

Ce cokinck qui lui-même opère,
D'abord tue et détrouss' Kinek père,
Puis la mèr', l'ainé des garçons,
Et les Kinek autres rejets !
La presse exploitant l'épouvante
Publique, kinekuple sa vente ;
Moi je trouve, comme Albion,
Shokinck, cett' troppmanisation !

Et allez donc, qu'on l'exécute !
Et allez donc, pas de pardon ! bis.

Les ré(union)s publiques.

Communiste ou mutualiste,
Collectiviste ou budailiste,
Dans les publiques réunions
Chacun veut que ses opinions
Priment celles de ses confrères ;
En voyant les amis et frères
S'engueuler, j'ai triste opinion,
Du communisme comme union.
Et allez donc, en l'air !
Et allez donc, à Southampton ! bis.

Le père Hyacinthe.

En songeant au père Hyacinthe,
Veillot dit, dans son ire sainte :
O Gallicanisme ! ô poison !
Après l'aigle de Meaux, Loyson !
Reverts. Carne, la carnagole
Et hante la bande à Totole,
Ces va-nu-pieds, ces vagabonds
Comme-toi, Carme, déchaux-sont !
Et allez donc, qu'on l'exécute !
Et allez donc, le goupillon ! bis.

Le Rappel.

Plan, rataplan, rataplan. Qu'est-ce
Donc que cet affreux bruit de caisse ?
C'est l'*Rappel* dont la rédaction
Fit un plan de révolution ;
Ce plan, d'une façon complète
Rata, depuis lors il repète :
Rata plan, rata plan, guignons !
Pour nous, le pouvoir nous guignons !
Et allez donc, faux démocrates !
Et allez donc, fous d'ambition ! bis.

L'homme qui rit.

Tout est dans tout, l'homme est dans l'homme.
La plume est arbre et l'œuvre est pomme.
La pensée est végétation,
Le génie est fécondation ;
Qui dit Hugo, dit, force et charme ;
Ma joie est deuil, mon rire est larme,
Mon cœur, seul, est aux maux, légion,
Comme un, à cent ; sombre équation !
Et allez donc, les antihéses !
Et allez donc, les inversions ! bis.

Concile et anti-concile.

Les disciples de saint Jérôme
Réunis en concile, à Rome.
Feront-ils — *that is the question* ?
Œuvre de conciliation ?
Quant au quatre ou cinq cents athées,
Qui comptaient, nouveaux Prométhées,
Du ciel trouver la solution
Ils ont trouvé dissolution.
Et allez donc, l'intolérance !
Et allez donc, la déraison ! bis.

Risum teneatis.

Rochefort voyant que son sire,
De lui se permettant de rire
S'est fâché tout rouge ; — eh bien, non,
Rochefort n'a pas eu raison !
Il veut que l'empire désarme,
Qu'il le laisse donc rire aux larmes,
Car si j'en crois certain dicton,
Qui rit, est désarmé, dit-on.
Allez donc, n'fais pas ta sophie !
Allez donc, Briddi-Caton ! bis.

Le couronnement de l'édifice.

Un bruit qui n'a rien de sinistre,
Dit, qu'Olivier sera ministre
Aussitôt après la session ;
Je trouve, et j'en fais confession,
Cette idée on ne peut plus chouette
D'ainsi prendre une girouette
Pour couronner l'élévation
De l'édifice en construction !
Et allez donc, près de l'abeille !
Et allez donc, ô papillon ! bis.

V'lan ça y est.

Des faits et des gens de l'année,
La cavalcade est terminée,
Je les ai fait en rangs d'oignons,
Passer, lecteurs, sous vos Jorgnons ;
J'ai ri de tous, c'est tout peut-être,
Mais comm' dit Figaro mon maître,
Amis de tout, vite fions,
De crainte que nous n'en pleurons !
Et allez donc, sois ! d'Héraclite
Et allez donc, viv' le luron...
DEMOCRITE.

LA BROCHURE DE M. D'AIGUY

Je l'ai achetée vingt-cinq sous cette brochure de
quarante-huit pages, et vraiment je ne regrette pas
mon argent.
J'ai trouvé là-dedans, touchant les magistrats, une

foule de choses originales et instructives, dont je me
doutais bien un peu, que nous avons parfois laissé
timidement entendre dans ce journal, mais qui ga-
gnent infiniment à être d'ici par un conseiller à la
Cour Impériale de Lyon.

M. d'Aiguy est un des quelques magistrats qui
ne dorment pas à l'audience. Il y montre au con-
traire une certaine agitation ; sa tête qui ne manque
ni de finesse ni de distinction se tourne de tous cô-
tés avec une vivacité quasi juvénile, et il porte crâ-
nement, un peu penché vers l'oreille, sa toque de
velours galonné, pendant que par un geste familier
il ramène à ses tempes des mèches de cheveux qui
paraissent lui appartenir.

Si M. d'Aiguy ne dort pas, il a dû singulière-
ment réveiller quelques-uns de ses collègues par la
publication de sa brochure, — car il n'y a pas de
main morte M. d'Aiguy.

Voici, en effet, les trois petits reproches qu'il
formule contre l'institution judiciaire.

1° Les nominations dans la magistrature sont
dues généralement moins au mérite, à la capacité
et à l'instruction qu'au népotisme, au favoritisme et
au protectionnisme.

« Les chefs de cour peuvent disposer à leur gré,
sans contrôle aucun, de toutes les places de la ma-
gistrature. Or avant tout, ils sont hommes et comme
tels, sujets aux passions, aux préventions, aux
antipathies, à l'erreur et quelquefois à l'INJUSTICE !... »

« Un procureur-général peut-il refuser à un con-
seiller une présentation qu'il demande pour un fils,
un neveu, un parent ? Peut-il la refuser au préfet
qui vit côte à côte avec lui ; à un général d'armée,
à un sénateur, à un député, à un prêtre ? Peut-il
la refuser à ceux dont il a besoin, à ceux dont il
se sert ? — Peut-il la refuser à la fortune influente ?
Evidemment non. D'où il suit que la plupart de
messieurs les substituts sont des *attachés* au par-
quet qui n'ont pas réussi au barreau et qui se font
magistrats grâce à la protection de quelque parent ou
ami influent.

2° « Ce système de nomination est fatal à l'abné-
gation du magistrat. Il est rare que les magistrats,
que les officiers du parquet notamment, ne soient
pas plus préoccupés de LEUR PROPRE SUCCÈS QUE
DE CELUI DE LA JUSTICE. »

« Depuis le décret sur les retraites, le mal est de-
venu plus grand encore, la soif de parvenir plus
vive. — Les jeunes magistrats, pleins d'une noble
ambition, portent tous dans leur carnet la liste
de leurs collègues avec leur âge qu'ils interro-
gent souvent, épiant le moment où sonnera
l'heure de leur mort judiciaire. »

3° Enfin il résulte de tout cela que sur cent ma-
gistrats quarante sont bons, quarante sont médiocres
et vingt sont mauvais.

C'est-à-dire que deux tiers environ ne valent pas
grand chose. Or comme tous les tribunaux de pre-
mière instance, civils ou correctionnels sont com-
posés de trois juges, vous êtes forcément jugé par
un médiocre et un mauvais contre un bon.

Que si c'est le président qui est bon, tant mieux,
car son avis prévaut généralement ; mais si au lieu
d'être le bon ou même le médiocre, le président est
le mauvais ?....

Cette proportion encourageante n'est-elle pas
bien faite pour démontrer la justesse de cet axiôme
que tous les plaideurs devraient écrire en lettres
d'or sur leur cheminée, comme la maxime d'Har-
pagon :

Si tu as un bon procès ne le poursuis pas, car tu
as la chance de le perdre.

Si ton procès est mauvais poursuis-le, car tu as la
chance de le gagner.

Comme vous le voyez, le tableau de la magis-
trature actuelle, tracé par M. d'Aiguy qui doit s'y
connaître, puisqu'il a quarante ans d'exercice, ce
tableau est loin d'être séduisant.

Des protégés, des ambitieux et des incapables
pour la plupart.

Et malheureusement, il faut l'avouer, M. d'Ai-
guy n'a pas chargé les couleurs.

Rien ne lui aurait été plus facile, s'il l'eût voulu,
que de prouver les choses par des exemples.

Combien, sans s'éloigner beaucoup, n'en au-
rait-il pas trouvé de ces jeunes parvenus, fils de
leur père, neveux de leur oncle, gendres de leur
beau-père, cousins de M. Chose ou protégés de M.
Machin ?

Combien n'en aurait-il pas pu citer de ces sub-
stituts ou de ces procureurs impériaux brûlants d'ar-
deur, qui se rengorgent dans leurs favoris, fon-
droient les humbles mortels de leurs réquisitoires
à rengaines et se posent en grand justiciers, alors
qu'ils ne sont que des *attachés* au parquet qui n'ont
pas réussi au barreau ?

Combien également aurait-il pu découvrir de
décisions où l'intérêt de la justice se faisait moins
sentir que l'intérêt de l'avancement ? Nous pour-
rions peut-être, à cet égard, fournir quelques notes
à M. le conseiller d'Aiguy.

L'avancement, hélas oui ! voilà la plaie vive de
la magistrature, voilà la séduction presque irrésis-
tible, trop fertile en intrigues et parfois en capitula-
tions de conscience ; séduction d'autant plus dan-
gereuse qu'elle paraît enveloppée d'une sorte de
droit, de légitimité. *Avancer*, rien de plus naturel,
rien de plus juste, rien de plus logique, c'est dans
l'ordre des choses.

Proposez cent mille francs à un magistrat pour
forfaire à son devoir, il vous jettera honteusement
à la porte de son cabinet.

Mais qu'au lieu de cette offre brutale, de cette
tentative de concussion cynique, il entrevoie la pos-
sibilité d'un avancement qui lui procurent quatre
cents francs de traitement de plus par année, qui
sait s'il montrera autant de vivacité à se révolter,
autant d'ardeur à rejeter tout accommodement avec
sa conviction ?

Et ce qu'il y a de plus fort, c'est que générale-
ment il le fera de très bonne foi, quasi malgré lui,
avec la persuasion intime qu'il conserve entière,
intégrale cette dignité, cette indépendance, illustrées
par Achille de Harlay, Séguier et Mathieu Molé.

Pour remédier à cet état de chose qui tend à
mettre la Justice aux mains des ignorants protégés
et des intrigants, M. le conseiller d'Aiguy propose
à l'empereur la fondation d'une école de magis-
trature dont il donne les bases et formule les règle-
ments.

L'examen de cette partie du travail nous entraî-
nerait trop loin, d'autant plus qu'en voilà un peu
long sur ce sujet.

Seulement nous tenons à signaler une chose sur
laquelle M. d'Aiguy n'a pas assez insisté à notre
goût, c'est que pour assurer, sauvegarder, garantir
l'indépendance des magistrats, il est nécessaire, in-
dispensable, de les dé-intéresser entièrement, com-
plètement, radicalement, irrémédiablement de la
politique.

De la politique, cette immense tache d'huile,
cette maladie contagieuse qui tend à envahir et à
corrompre tout ce qu'elle touche.

De la politique qu'on trouve, qu'on rencontre
partout, chez les maires, les curés, les juges de
paix, les garde-champêtres, les instituteurs, les
institutrices, les facteurs ruraux et les cantonniers.

N'est-ce pas pitié en effet d'assister à cette inva-
sion de la politique que signale la vérification des
pouvoirs ?

N'est-ce pas pitié d'entendre le gouvernement
se justifier de cette immixtion, de ce concubinage
de la magistrature avec la politique, en s'écriant :
« Vous l'avez bien fait en 48. » Et après, la belle
affaire ? Parce qu'on aura fait une mauvaise chose
en 48, on aura le droit de le refaire en 69 !

Il n'y a pas de raison alors pour que Troppmann
ne se défende pas en disant : « Dumollard a bien
assassiné huit bonnes ! »

Encore un coup, il faut désintéresser la magis-
trature de la politique si vous voulez qu'elle soit
juste, honnête, digne, morale et indépendante.

Car en politique, voyez-vous, depuis trois se-
maines on nous le prouve de façon à crever les
yeux d'un aveugle, en politique il n'y a ni justice,
ni honnêteté, ni dignité, ni morale, ni indépendance.
Jacques BARBIER.

BONNES NOUVELLES

L'ami Duvernois, collaborateur du chef de l'Etat,
s'efforce dans le *Peuple* de dégager l'influence de
l'impératrice, relativement aux dernières poursuites
contre la presse.

C'est inutile, ne connaissons-nous pas les bonnes
dispositions et les idées si libérales de notre souve-
rain ?

Sera-ce Ollivier, sera-ce Forcade ? Aujourd'hui
on parle de M. Chevreau pour le ministère de l'in-
térieur.

Nous connaissons les portefeuilles de maroquin
nous verrons le portefeuille de Chevreau.

Les journaux prétendent que jamais le dépôt de
la préfecture n'aurait fermé tant de gens sans asile,
en état de vagabondage. C'est la faute de la crise
ministérielle, ces gens là attendent un portefeuille.

On constate toujours des réunions des centres gau-
che et droit au grand hôtel, ils sont ordinairement
convoqués le mercredi.

Est-ce que le carnaval politique va finir, que
nous avons déjà le mercredi des centres ?

MAUVAISES NOUVELLES

Afin d'occuper ses loisirs, M. Rouher fait de gran-
des réparations aux appartements de la présidence
au palais du Luxembourg. Les plâtriers et les ma-
çons s'en donnent à cœur joie ; c'est le budget qui
paie.

Un vrai président à mortier, ce M. Rouher.

Non content de se faire héberger aux Tuileries,
la plupart des députés encombre la buvette du
corps législatif. Sans doute pour restaurer le régi-
me parlementaire.

Ils prennent donc la chambre pour la salle à
manger ?

On a validé l'élection d'un M. Charles Leroux,
honorabile peintre, dont on fait un député officiel
dans la Vendée.

Va-t-on le charger de peindre la situation de
l'empire ?

Le maire de Grenoble, M. Vendre, député de la
majorité se fait remarquer, par ses interruptions.

Affamé de popularité, il crie comme un sourd à
propos de rien.

Le proverbe a raison, Vendre affamé n'a pas
d'oreilles.

On annonce toujours l'avènement de M. E. Oli-
vier à la présidence du conseil ; maintenant on dit
que ce sera pour ces jours-ci.

Cet Ollivier va être notre arbre de Noël.

FAUSSES NOUVELLES

En ce moment on fait d'actives recherches afin
de savoir ce qu'est devenu M. Esquiros, ce féroce
député qui ne devait faire qu'une bouchée du
gouvernement.

Depuis l'ouverture des chambres on a perdu sa
trace.

Papa Raspail, qui fait de si jolis calembours
dans la *Marseillaise*, va réunir ses bons mots à
volume et les envoyer à ses électeurs en guise d'é-
trennes.

Les personnages du centre gauche dont il avait
été question pour le futur cabinet, ont décidément
refusé leurs ministères respectifs.

On dit que ces messieurs, en examinant leurs
portefeuilles, y ont trouvé des cheveux de M. Ro-
her et ça les a dégoûtés.

Chacun sait la réputation de M. L. Descours com-
me belle fourchette ; notre député est un amateur
assidu de Vercy.

Il appelle ses stations dans ce restaurant famen-
sa vérification des pouvoirs.

UN ÉPILOGUE D'AUBIN

La fusillade d'Aubin a failli, paraît-il, avoir
un épouvantable épilogue : — voici un fait dont
on nous garantit l'exactitude et qui aurait pu
amener une nouvelle catastrophe aussi épou-
vanteable au moins que la première.

Dans les derniers jours de novembre le 3^e,
une colonne d'infanterie abandonnant les routes
impériales et départementales s'engageait sur
la voie ferrée de la ligne d'Orléans, et se diri-
geait dans la direction d'un tunnel avec ce sang-
froid et cette tranquillité d'âme qui caractéri-
sent la discipline militaire.

A la vue de ce spectacle au moins nouveau,
l'employé préposé à la garde de la voie se frotte
les yeux, et se demande avec épouvante s'il est
le jouet d'un songe ou si ces soldats sont fous ;
le train n° x... va passer dans quelques minutes,
au sortir du tunnel, le machiniste aura beau
renverser la vapeur, il sera impuissant à arrêter
sa machine lancée à toute vitesse, et... et voilà
tout un bataillon, plusieurs centaines d'hom-
mes écrasés, mutilés et broyés.

Affolé de terreur, l'employé se précipite vers
la troupe avec des signes de détresse pour lui
faire comprendre de se retirer au plus vite.

Personne ne bouge, et les soldats continuent
à marcher au pas.

L'employé s'adresse alors au chef de ba-
taillon, lui expose le danger qu'il court lui et
ses soldats.

L'officier l'envoie simplement promener : —
le soldat français ne doit reculer devant aucun
danger.

Ce n'est enfin qu'après les plus éloquentes
supplications, que le malheureux garde barrière
finait par avoir raison de cette résistance qu'il
touchait à la folie ; on ordonne demi-tour à
droite, on regagne un terrain moins dangereux
et le bataillon est sauvé !

Il n'était que temps : par un hasard providen-
ciel le train avait vingt minutes de retard,
... sans cela !...

Certes, la discipline est une belle chose,
l'obéissance passive une très belle chose, la
bravoure une plus belle chose encore... mais
que penser, s'il vous plaît, d'un officier qui,
par une sorte de donquichottisme peut exposer
ses soldats à un massacre certain ?

A. MONEY.

BOITE DE P. L. M.

Il serait un peu long d'insérer *in-extenso* toutes les
communications qui nous sont adressées. Aussi nous
bornerons-nous, afin d'éviter l'encombrement, à
résumer en quelques lignes les plaintes et réclama-
tions dignes d'être accueillies.

Lyon, le 21 décembre 1869.

Monsieur le rédacteur,

Depuis 1863 il existe pour les employés du che-
min de fer P. L. M. ce qu'on appelle une « Masse d'ha-
billement. »

Tous les effets d'uniforme sont fournis par la Com-
pagnie aux prix auxquels ils lui sont livrés par les
fournisseurs. Les agents sont autorisés à faire confectionner et à payer directement leurs effets à la charge
par eux de se conformer aux types adoptés par la Com-
pagnie. Mais les agents qui usent de cette faculté n'en sont
pas moins assujettis au versement et à la retenue régle-
mentaires (Circulaire n° 11, Septembre 1863).

Tous les agents astreints à porter l'uniforme sub-
issent donc indéfiniment des retenues mensuelles qui
s'élèvent à 15 francs pour les chefs, sous-chefs de
gare, chefs de trains principaux, et à 10 francs pour
les conducteurs, les facteurs de toutes classes, etc.

De trois mois en trois mois, il est établi un régle-
ment de compte, et le solde créditeur de chaque
agent est ramené, selon le grade, soit à 100 francs,
soit à 70 francs. Toute différence en plus doit être
immédiatement remboursée à qui de droit.

Mais que deviennent les intérêts du capital que
possède la masse d'habillement ? Les employés qui
versent à cette fameuse masse — et Dieu sait s'il sont
nombreux ! — n'en ont jamais rien su !

Les employés sont trop curieux. — Il est proba-
ble que ces intérêts sont mis en réserve pour faire
face au rachat des habits des administrateurs
dont la misérable position est si digne d'intérêt.

Monsieur,

Lundi, 13 décembre, je revenais par le dernier
train de Paris par Tarascon, avec un billet de retour
3^e classe de St-Romain-de-Popey à Lyon-Vaise.
M'étant endormi en wagon, je me laissai conduire
jusqu'à Perrache, — rien de plus juste que de payer
le supplément d'une gare à l'autre, soit trente-cinq
centimes, d'après le tarif.

Mais non, j'ai dû payer quatre-vingt-quinze centimes de supplément au lieu de trente-cinq, sous le prétexte que j'avais un billet d'aller et retour pour Vaise. — J'ai payé, étant attendu chez moi, mais j'ai trouvé que j'étais bien peu chère, ainsi que les voyageurs qui se trouvaient dans le même compartiment que moi. — Payer 60 centimes de plus, de Vaise à Perrache, parce que j'ai un billet aller et retour et que le retour est pour Vaise, c'est un peu fort. — Agréez, etc. Julien.

Sans doute ce supplément constitue un des petits profits de ces pauvres administrateurs dont la situation fait vraiment peine à voir. —

Monsieur le rédacteur, La gare de Perrache fait partir des trains pour toutes les sections. Je suis conducteur. Quand je pars pour Paris, on me donne une bouillotte d'eau chaude et j'en suis heureux. — Lorsque je vais du côté de Genève où il fait plus froid, on ne me donne rien du tout. Pourtant c'est la même Compagnie.

Comment donc, monsieur le conducteur, mais c'est tout naturel. Pour le monde sait que la ligne de Genève est onéreuse pour la Compagnie, et c'est bien la moins chère des choses, qu'elle fasse l'économie d'une bouillotte.

Monsieur, Comment se fait-il que la Compagnie P. L. M. ne fasse pas chauffer ses wagons de secondes et ses wagons de troisièmes.

Ce procédé est véritablement inhumain. Ce n'est pas une raison parce qu'on ne peut pas payer que trente-sept francs ou quarante-six francs de Lyon à Paris, — pour qu'on vous condamne à mourir de froid en route, ou à attraper des rhumatismes ou des fluxions de poitrine. —

Je le répète, c'est un procédé inhumain, Un voyageur de troisièmes.

Chauffer les wagons de 2^{me} et de 3^{me} classes, alors que les wagons de premières le sont à peine, — y pensez-vous, cher correspondant?

Mais vous ne savez donc pas que la Compagnie, pendant les trois premiers trimestres de 1899, n'a eu qu'un chiffre officiel, que cent cinquante-trois millions, neuf cent quarante-cinq mille sept cent trente-un francs? et pas un centime! Depuis, voyons, ces malicieux administrateurs, nous voulez donc décidément, les laisser mourir de faim? (A continuer).

UN HOPITAL AU CAMP S. V. P.

Attchoum! Diable de rhume! voilà ce que c'est que d'aller à la campagne par un temps pareil.

Figuriez-vous que j'arrive du camp de Sathonay et il n'y fait pas bon.

Parti ce matin par un brouillard des plus pénétrants, j'en suis revenu par une pluie battante: glace par l'un, trempé par l'autre, je maudis mon excursion, si elle ne m'avait fourni l'occasion d'être, attchoum!... utile à mon prochain. Attchoum!...

Dieu vous bénisse.

Merci lecteur... Broom.

Mon Dieu, je ne prétends pas établir que, dans notre bonne ville de Lyon, nous soyons complètement à l'abri des rhumes de cerveau; ce serait faire grand tort à dame Vérité; mais

enfin, avec des précautions, on peut les éviter.

Nous autres citadins, nous avons au moins des refuges contre l'humidité: sur ce satané plateau des... qu'allais-je dire? ma fois tant pis, j'achève, des navets.

Passez moi cette expression qui n'est pas dépourvue de couleur locale; le pays que je viens de voir, car j'étais allé serrer la main à un de nos pays, soldat au 79^e de ligne, en fait un abus déplorable.

Attchoum!

Brigand de plateau! soyons juste pourtant, il n'est pas le seul coupable, et je saisis l'occasion d'en morigéner un plus sérieux.

L'hiver, qui s'annonce si mal.

On attend de la glace, il vous donne de l'eau; les patineurs partageront certainement mon indignation.

J'étais donc allé voir un de mes pays, et je l'ai trouvé atteint d'un violent mal de gorge.

Qui n'en attraperait dans les conditions où il se trouve?

Après lui avoir exprimé les regrets que m'inspirait son état, je lui conseillai d'entrer à l'infirmerie.

C'est difficile, me répondit-il de cette voix qu'auraient les mangeurs d'aiguilles, si ces petits engins étaient comestibles, il n'y en a pas!

Rien n'est plus vrai, et cela m'a été confirmé par un de ses camarades que je pris pour interprète, car mon pauvre diable de pays s'exprimait si difficilement, que je ne pouvais le comprendre.

Pas plus d'infirmerie que d'hôpital, me dit le brave soldat, on envoie à Lyon les malades gravement atteints.

En effet, nous voyons chaque jour passer de charmants petits fourgons attelés de quatre chevaux; ils font partie du matériel appelé, je crois, ambulance légère; jusqu'alors, j'avais pensé qu'ils servaient exclusivement au transport des malades de la ville, des casernes à l'hôpital.

Mais objecté-je au soldat, une maladie ne se commande pas comme une redingote dans telle et telle condition; souvent l'invasion est subite et sa gravité immédiate; un transport à une si grande distance (7 kilomètres) et dans de pareilles conditions, est chose fort délicate; il peut-être mortel...

Comment fait-on, quand un fait semblable se présente?

Comment-on fait? c'est bien simple: on transporte le malade tout de même et... au petit bonheur, achève-t-il.

Qu'en dites vous? Messieurs les philanthropes.

Vous avez bien une loi Grammont qui préserve cabin-caba les animaux des brutalités de leurs maîtres, mais il reste à en faire qui garantissent nos braves troupes de la funeste incurie de leur administration.

Voilà douze ans que le camp de Sathonay existe, et au lieu de songer à remédier à une situation si regrettable, elle s'occupe d'augmenter la sonorité des tambours.

Je n'ai plus la force d'éternuer, mais j'ai encore celle d'ajouter: Administrateurs militaires, prenez plus de souci des existences que le

pays vous confie; car, tout en divisant sur vous l'exercice de cette sollicitude qu'il doit également à tous ses enfants, il n'en conserve pas moins la responsabilité.

Il n'est ni difficile, ni bien coûteux de construire une baraque-hôpital au camp de Sathonay, et la question d'humanité vous en fait un devoir.

JEAN LASCAR.

THÉÂTRES

Grand-Théâtre. — Lorsqu'il y a trois ans, Mlle Baretta créa le rôle de *Violetta* sur notre première scène avec un certain succès, elle était à peu près dans tout l'éclat de son talent; ses notes sortaient pures, assez brillantes; sa voix était fraîche; elle phrasait avec goût, chantait avec sentiment; elle nasillait bien un peu, — mais seulement d'une manière; — tandis qu'aujourd'hui... Et remarquez qu'alors elle déployait beaucoup moins d'efforts pour arriver à un meilleur résultat; aujourd'hui Mlle Baretta se donne une peine énorme et se fait chuter.

Enfin, sachons-lui gré de sa bonne volonté, — et aussi du bon goût qui préside à ses toilettes. Je dois ajouter cependant qu'elle a fait, à chaque représentation de la *Traviata*, couler d'abondantes larmes — pour son prématuré trépas — à tout le corps de ballet qui fait d'ordinaire le plus bel ornement des secondes galeries.

M. Lhéris n'est pas non plus bien à son aise dans le rôle de *Rodolphe*, quoi qu'il fasse; son organe s'élève dans le médium et souvent inégal dans le registre élevé, le sert mal dans beaucoup de passages. Nous l'avons vu meilleur dans *Zampa* et *Faust*.

Le personnage secondaire du père d'Orbel est bien rendu par M. Monnier, dont la voix sympathique a su fort agréablement traduire son morceau du deuxième acte.

Mlle Dartaux a une mise distinguée et M. Darrois... est proprement vêtu, — à noter en passant.

Bref, la *Traviata* a eu déjà trois représentations; on la jouera peut-être encore une fois, deux fois au plus, et allez donc, un opéra de plus enterré.

Variétés. — M. Lamy a enfin fait des recettes; la *Belle-Hélène* a accompli ce prodige. Pendant au moins quinze jours on a enlevé les loges, les fauteuils du théâtre des Variétés. Serait-ce le commencement de la fin de la déveine pour la salle du cours Morand? Souhaitons-le, parce que d'abord M. Lamy mérite qu'on encourage son entreprise, ensuite, la concurrence avec les théâtres subventionnés profitera sans doute au public, et les Lyonnais auront pour leur ville une distraction de plus, ce qui n'est pas à dédaigner.

S'il persiste dans la voie où il est entré, M. Lamy peut réussir, — l'opérette, le vaudeville, le drame pour le dimanche, qu'il s'en tienne là, et le public finira sans doute par prendre le chemin des Brotteaux. Mais pour Dieu! pas de pièces, pas de comédies, où gare le vide complet. La troupe des Variétés est trop dénuée de sujets capables pour aborder ces derniers genres, tandis que si elle n'est pas tout-à-fait à la hauteur des Célestins, quant à l'ensemble, pour l'opérette ou le vaudeville, elle renferme néanmoins de bons éléments et possède quelques artistes, MM. Lamy et Rochette, Mesdames Lamy et Marius, qui peuvent donner un bon relief à certains ouvrages, et l'on n'ignore pas que quatre bons emplois font passer sur bien des mauvais, comme MM. Mauléon,

Ricquier Miégevillie, Mesdames Rochette, Gabrielle Marie, etc...

Sont de qualité moyenne, M. Chamerlat et Mlle V. Anglade, une soubrette ne manquant pas d'un certain entrain.

En outre, ce qui a bien son prix aux Variétés, les contrôleurs sont d'une complaisance extrême, — avis à M. d'Herblay. Vous êtes mal placé? On se fait un plaisir de vous caser mieux. Vous hésitez à prendre une place? On vous accompagne poliment à cette place, et si elle ne vous convient pas, on se met en quatre pour vous en fournir une meilleure. Le public sait apprécier ces égards.

Essayez donc un peu de vous plaindre aux Célestins, et vous verrez la différence.

Et puis, aux Variétés, pas de sergents de ville dans la salle.

Par exemple, il y a aussi une claque, comme dans les théâtres subventionnés, une claque qui fait des entrées aux premiers sujets, y compris le directeur et sa femme. Et comme ils ne sont pas nombreux, les romains, ils joignent le geste à la voix et pour faire plus de bruit, battent des mains et beuglent tout à la fois.

Cà c'est moins agréable.

Salle philharmonique. — Samedi dernier, à neuf heures du matin, devant un jury composé de M. Renard, président, de Mme Sallard, de M. Chérblanc, violoniste, et de M. Vidor, organiste, avait lieu l'examen trimestriel de l'école de chant et de déclamation lyrique fondée par M. Holtzem, ancien ténor léger de notre Grand-Théâtre.

Tous les élèves de cette école n'ayant qu'un temps fort restreint d'études, huit mois au plus, la critique ne peut que se montrer indulgente pour des jeunes gens et des jeunes filles qui en sont tout-à-fait au noviciat de l'art du chant. Toutefois, malgré cette inexpérience, on reconnaît chez la plupart d'entre eux la direction éclairée d'un professeur qui a su leur apprendre tout d'abord à poser la voix, à phraser convenablement et à chanter avec style et méthode.

Nous avons entendu successivement, — M. Nathan, un fort ténor doué d'une très-belle voix, large, étendue, bien timbrée et qui escaladerait sans peine les notes élevées du registre, — n'était la peur bleue qui a saisi le malheureux à la fin de son grand air de la *Juive*.

Mlle Grange chanteuse Falcon dont l'organe aurait besoin d'être un peu dépoillé, — mais qui néanmoins a chanté assez convenablement la *Cavatine de Robert*, pour une élève surtout n'ayant que quatre mois et demi d'école.

Mlle Bouvier une chanteuse légère dont l'organe un peu voilé, demanderait également à être éclairci. Mlle Giraudet autre chanteuse légère qui après huit mois d'école seulement, aborde hardiment les difficultés des vocalises telles que trilles, gammes chromatiques et notes piquées, et ne s'en tire vraiment pas mal.

M. Raud, un baryton au timbre riche et puissant, dans le médium et les notes élevées, mais auquel les notes basses font légèrement défaut.

Enfin le premier sujet sans contredit de M. Holtzem, M. Dangon, basse chantante pour le moment, basse profonde pour l'avenir.

M. Dangon lui, n'est déjà plus un élève, car il a chanté en véritable artiste la cavatine de la *Juive* du premier acte, et le grand air du Châlet.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés, Le Directeur-gérant, E.-B. LABAUME.

LYON. — Impr. LABAUME, cours Lafayette, 3.

Fabrique de Lunettes, Spécialité de Verres extra-fins

ANCIENNE MAISON PIERRE CAN

MICHEL CAN

FILS ET SUCCESSION

LYON, Rue Terme, 20, près les Terreaux.

Les Articles sortant de cette Maison sont tous, sans exception, de premier choix et vendus à des prix exceptionnels.

Aperçu des Prix :

Lunettes garnies de verres fins, depuis... 4 f. 50	Lunettes achromatiques pour le thé, à tre, la campagne, depuis 10 f. »
Lunettes garnies de verres fins, depuis... 2 »	Lunettes vue de campagne, 10 »
Lunettes garnies de verres fins, la paire... 1 »	Lunettes argent, garnies de verres fins, depuis... 5 »
Compte fils pour la soieries... 25 »	Pinces-nez argent, garnies de verres fins, depuis... 5 »
Pinces-nez graveurs, depuis... 75 »	

Fabrique sur commande. Réparation de tous genres (83-15)

AU BALLON CAPTIF

8, rue de la Barre, 8

GROS-DÉTAIL

MOUCHET, horloger, ex-ouvrier de la maison Bréguet, de Paris, pour la fabrication et la réparation des montres remontoirs au pendule, premier Prix à l'école des Sciences et Arts industriels, vend et répare lui-même, à moitié prix que partout ailleurs, l'Horlogerie et la Bijouterie.

APERÇU DES PRIX :

Nettoyage de montre... 2 f. 50	Grand ressort de montre première qualité... 2 f. 50
Nettoyage de pendule... 3 »	Verre de montre double... 0 50
Finissage de montre neuve... 7 00	Montre Dame en or depuis 75 00
Montre à cylindres, 8 trous en rubis, les deux boîtes en argent, garantie de 1 an à 3 ans, depuis (et au-dessus)... 28 00	

Fabrique sur commande. — Achat d'Or et d'Argent. (80)

Toutes les Réparations sont garanties un an.

LA SILENCIEUSE

MACHINES A COUDRE BRODEUSES, BOUTONNIERES de tous systèmes

pour Familles et Ateliers

garanties de 1 an à 3 ans, de 50 f. à 450 f.



Maison de gros et détail

J.-P. MOLLIERE

Rue Impériale, 61 et 63, Lyon

Plusieurs médailles d'or

(82-12)

MAGASINS

DE

CHAPELLERIE

LES PLUS VASTES DE FRANCE

Tout le passage de l'Argue compris entre la rue de l'Impératrice, 80 et la rue Centrale, 43. LYON

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'an

La Maison **REYER** sœurs

L'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à la rentrée des classes et de la saison d'hiver, on trouvera dans ses vastes magasins un choix vraiment extraordinaire et des plus, de Chapeaux soie et étoffe, Centre souple et impert.

Le grand écoulement de ses marchandises lui permet de renouveler fréquemment ses assortiments et d'offrir ses Articles frais et au dessus de toutes concurrences. — Des rayons sont affectés pour les Képis et les Casquettes, Bonnets grecs et tantaisie, en un mot tout ce que l'on peut désirer en Coiffures pour homme et enfants.

Le tout sortant de ses ateliers sera vendu au PRIX DE FABRIQUE.

Les Dames y trouveront également un beau choix d'articles de Fourrures et Astrakan, de Manchons et Palatines.

101-2



AUX MÉDAILLES



rue Impératrice

74, 76

Angle de la

rue Thomassin

Lyon

MAGASINS DE CHAUSSURES LES PLUS VASTES DE FRANCE

J.-C. SIMIAN

CHAUSSURES COUSUES ET VISSÉES

Réunissant l'imperméabilité à la souplesse et à la solidité

Les commandes d'articles courants sont livrées en 12 heures

Grand assortiment de Chaussures pour hommes, dames et enfants. (201)

AU BAT D'ARGENT

GRANDE MAISON DE BLANC

LYON, 9, rue Impériale, 9, LYON

TROUSSEAUX

Grande Mise en Vente, à l'occasion du jour de l'An, d'Articles spéciaux en

LAYETTES

TOILE-BLANC-LINGE DE TABLE-MOUCHOIRS-RIDEAUX-LINGERIE-DENTELLES-LINGE CONFECTIONNÉ
BONNETERIE-CHEMISES POUR HOMMES, ETC.

Le privilège exclusif des Magasins du BAT-D'ARGENT est de pouvoir offrir des assortiments qu'on ne saurait trouver dans aucune autre maison, et ce
raison de l'importance de ses opérations de vendre meilleur marché que qui que ce soit

TOILE	
Toile BLANCHE POUR DRAPS, largeur 100 à 105, qualité garantie, le mètre.	1 70
Une affaire sans précédent Toile pur chanvre, 1 ssivée, pour chemises	1 25
Une autre affaire Toile BLANCHE très fine, pour chemise	1 30
Serviettes BLANCHES, œil de perdrix, le mètre	» 90
Serviettes ANGLAISES, à franges, pour toilette, dessin nid d'abeilles, la douzaine.	8 75
Serviettes ANGLAISES, peluche éponge, la douz,	16 75
LINGE DE TABLE	
400 Services damassés, linge de SAXE, 12 couverts, serviettes et nappe encadrées, à (le service).	24 »
400 Services damassés, 6 couverts, serviettes et nappe encadrées, (le service)	15 »
Services en 18, 24, 36 et 48 couverts, linge extra-fin, dessins riches et nouveaux.	
Serviettes à Thé, la douzaine	2 95
Nappes à Thé, à	2 95

MOUCHOIRS	
Mouchoirs Baptiste, très fins, pur fil, à	» 35
Mouchoirs Cholet pur fil, la douzaine.	2 75
Mouchoirs baptiste pur fil, oulets à jours.	» 60
Mouchoirs initiales brodées, à	» 95
Mouchoirs avec écusson, initiales brodées et oulets à jours, article de 2 fr 40.	1 45

Mouchoirs baptiste, pur fil, imprimés pour enfants.	» 40
Mouchoirs imprimés, depuis.	» 05
Affaire extraordinaire Mouchoirs baptiste, fil, forts et fins, bordure tissée couleur, au choix	» 65

RIDEAUX	
GRANDS Rideaux guipure, hauteur 5 m. 60, depuis	4 75
GRANDS Rideaux brodés, festonnés, le rideau.	6 90
GRANDS Rideaux brochés, au prix incroyable de	2 85
Guipure française, pour rideaux, qualité extra-forte et garantie, le mètre.	» 60
Mousseline brochée, our rideaux, depuis.	» 30
Mousseline brochée, pour grands rideaux.	» 95
Mousseline brodée, pour grands rideaux.	1 90
Couvre-lit guipure, festonnés	5 75
Dossiers crochet à la main, depuis	1 25

BLANC DE COTON	
Madapolam depuis.	» 35
Madapolam qualité très bonne, largeur 82 c., à	» 50
Madapolam renforcé, extra-fort, qualité garantie	» 65
Toile coton écu, pour draps, sans couture, largeur 2 m. 30	1 95

LINGERIE	
Chemises pour dames en toile chanvre	4 75
Chemises en toile fine, festonnées	7 90
Camisoles madapolam très fin, à plis, à	3 50
Pantalons madapolam, plis et festons, à	2 45
Parures toile, garnies, haute nouveauté, à	4 »
Grand choix, Parures dentelle nouveauté, depuis.	1 90
Taies d'oreiller toile écusson brodé	3 75
Choix immense Capelines fantaisie nouveauté, pour dames enfants.	

BONNETERIE	
400 douz. Bas écus coton Jumel en 4 et 5 fils, la 1/2 douzaine.	9 »
500 douz. Chaussettes coton écu supérieur entièrement dimi- nuées, la demi douz.	5 »
Gilets laine couleur, maille anglaise, avec poches, grande taille, à	9 »

CHEMISES D'HOMMES	
Chemises madapolam fort, très bien faites, toutes les tailles, la 1/2 douzaine	22 50
Chemises flanelle couleur depuis.	5 75
Foulards blancs tout soie, à	2 45
Flanelle croisée, décatie, toute laine,	1 45
Choix immense Foulards pour cache-nez — Chemises sur mesure.	

Nota. — Tout achat fait à la Grande Maison au BAT-D'ARGENT, qui laisse le moindre regret, est annulé. Toute Marchandise qui cesse de plaire est échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur

TRAPPISTINE

LIQUEUR DE TABLE

apéritive et digestive
préparée au
Convent de la Grâce-Dieu
près de Besançon (Doubs)

PAR LES
RR. PP. Trappistes eux-mêmes

L'exquise finesse de son arôme et ses qualités hygiéniques, éminemment saluaires, en font aujourd'hui notre première Liqueur française.

En Vente dans les principales Maisons.
En consommation dans les grands Cafés

DÉPOT GÉNÉRAL
CARLOZ VUILLEMIN
15, rue Lanterne, Lyon (22-52)

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour cause d'agrandissement, à partir du 26 Décembre les Bureaux de l'OFFICE DES COUPONS seront transférés
Rue de l'Impératrice, 79

MAUX DE DENTS

GUÉRISON instantanée par
pour plomber soi-même les dents malades. — Prix : 1 fr. 50 c.

DÉPOT à Lyon à la Pharmacie Simon, rue Impériale, 89.
Se trouve même pharmacie

LE BAUME SÉDATIF CHAUTARD

LE PECTORAL BALSAMIQUE contre la TOUX

Paix : 1 fr. 25 et 2 fr. 91-12

HERNIES

Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 1. (58-13)

SIROP et PÂTE d'ÉCARLOTS

Le Sirop et la Pâte d'Écarlots préparés par MALIGNON est le pectoral que recommandent nos célébrités médicales. Sa supériorité est incontestable contre la toux, l'asthme, les catarrhes chroniques et les affections de poitrine; aucun ne réunit autant de qualités essentielles et n'ait tant mieux son but: guérir souvent, soulager toujours, le est le résultat infaillible de son emploi. Ne pas confondre cette PÉPÉRATION avec d'autres, fruit de longues recherches, avec les autres Pâtes et Sirops qui portent le même nom sans avoir la même efficacité.

Le Sirop est le produit de l'union sur toutes les boîtes et flacons.

Seule Fabrique à Lyon chez MALIGNON, pharmacien, rue Mercière, 33. — On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies de France et de l'Etranger. — Pour 3 ou 4 boîtes, envoi franco. Prix : 2 fr. la bouteille, 1 fr. 50 la boîte. (91-12)

SUCRE - CANDI

SUCRÉS

DE

38 ans

LYON Rue et place Impériale, 36 et 38 à côté du passage de l'Argue LYON

AUX DEUX-PASSAGES

NOUVEAUTÉS

Châles, Soieries, Lainages, Articles de Blanc, Etoffes pour Deuil, etc.

Les plus grands soins sont constamment apportés par le Directeur de cette Maison pour que l'acheteur y trouve toujours grand choix, bonne qualité et bon marché. Toutes les marchandises sans exception, depuis les étoffes les plus modestes jusqu'aux plus riches nouveautés de la saison, sont marquées en chiffres connus pour être vendues à VERITABLE PRIX FIXE et avec la plus sincère loyauté.

Arrivages considérables à l'occasion des Etrennes du Jour de l'An